

LABEL ARTISAN DU TOURISME ESSONNE



Édition
2026

La **Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France - Essonne**, en partenariat avec Essonne Tourisme, met à l'honneur l'excellence artisanale du territoire à l'occasion de l'édition 2026 du **label Artisan du Tourisme de l'Essonne**.

Créé pour valoriser les artisans qui participent activement à l'attractivité touristique du département, ce label distingue des professionnels passionnés qui incarnent l'art de vivre à la française à travers la qualité de leur savoir-faire, de leur accueil et de leur engagement auprès du public.

Qu'est-ce que le label Artisan du Tourisme ?

Le label Artisan du Tourisme a pour vocation de faire connaître au grand public des entreprises artisanales qui contribuent au rayonnement touristique de l'Essonne. Il met en lumière des artisans qui proposent des produits et des expériences authentiques, et qui participent à la découverte des métiers grâce à des visites, des démonstrations ou des ateliers.

Pour l'édition 2026, **39 entreprises artisanales essoniennes** ont été labellisées dans les catégories des **métiers de bouche** et des **métiers d'art et de création**, illustrant la diversité et la richesse du tissu artisanal local.

Des critères de sélection exigeants

Les artisans sont sélectionnés par un jury composé de professionnels de l'artisanat et du tourisme, selon des critères rigoureux :

- la qualité et l'authenticité du savoir-faire ;
- l'originalité et la créativité de l'offre ;
- la qualité de l'accueil réservé à la clientèle ;
- la contribution à l'attractivité touristique du territoire ;
- la capacité à transmettre et à valoriser le métier.

Une cérémonie de labellisation dans un cadre emblématique

Les artisans labellisés seront officiellement mis à l'honneur lors de la **cérémonie de labellisation du label Artisan du Tourisme de l'Essonne 2026**, qui se tiendra :

Lundi 2 février 2026 à 17h

Domaine départemental de Montauger – Lisses

La cérémonie se déroulera en présence de **Yaëlle Buzzetti**, Présidente de la CMA Île-de-France – Essonne, et de **Patrick Imbert**, Président d'Essonne Tourisme, et réunira élus, partenaires institutionnels et acteurs du tourisme local.

La liste complète des artisans labellisés 2026 sera prochainement disponible sur www.essonnetourisme.com

CONTACTS PRESSE

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Île-de-France – Essonne**
anne-sophie.delle@cma-idf.fr
06 31 19 21 35

Essonne Tourisme
jb.sorteix@essonnetourisme.com
06 89 49 45 84